

Je veux voir la suit de nous mariag es démarche

Par krimmourad, le 04/08/2014 à 00:36

depuis quand on déposer le ccm le 9/07/2014 elle la reçu un letre de police pour enquet31/07/2014 .si bonne enquet es fait . les bans son publier es la date de marige le 08/09/2014 a la mérie en algérie .stp en peux se marier es on npas encor le ccm merci ???????[smile3] merci